

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 30/10/2018 - 11:22

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile de France (EPAURIF), point(s) de contact : DAJM, 103 rue Réaumur, F - 75002 Paris, courriel : juridique@epaurif.fr
Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.achatpublic.com>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <https://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Epaurif, 103 rue Réaumur, F - 75002 PARIS, courriel : juridique@epaurif.fr, adresse internet : <https://www.achatpublic.com>, adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>, code NUTS : FR101

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Autre : immobilier universitaire.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Extension du Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur - Bussy-Saint-Georges - Marché pour la réalisation d'une oeuvre au titre du 1% artistique

Numéro de référence : MAPA026/2018

II.1.2) Code CPV principal : 92310000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : La présente consultation porte sur la réalisation d'une oeuvre du « 1% artistique », en application de l'article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics et du décret no 2002-677 du 29 avril 2002 modifié, relatif à l'obligation de décoration des constructions publiques et précisant les conditions de passation des marchés. Elle s'inscrit dans le cadre des travaux d'extension du Centre Technique du Livre de L'enseignement Supérieur -14 Avenue Gutenberg, 77600 Bussy-Saint-Georges.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

92310000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR10

Lieu principal d'exécution : 14 avenue Gutenberg 77600 Bussy-Saint-Georges

II.2.4) Description des prestations : Extension du Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur - Bussy-Saint-Georges - Marché pour la réalisation d'une oeuvre au titre du 1% artistique

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

Nombre de candidats envisagé : 4

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Conformément à l'article 55 du décret n°2016-360, les candidatures seront analysées et classées au regard des critères ci-dessous :

Pertinence de la note d'intention du candidat vis-à-vis des enjeux de la commande (30%)

Adéquation de la démarche artistique du candidat, au regard de ses références, avec les prescriptions du programme de la commande (40%)

Capacités techniques, professionnelles et financières du candidat appréciées au regard des enjeux et de la nature du projet (30%)

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Le candidat est invité à télécharger sur la plateforme

www.achatpublic.com les documents suivants qui décrivent les prestations attendues :

Le dossier d'aide à la consultation

La brochure CTLES

Le modèle de dossier artistique

Les modalités de calcul du 1% et de l'assiette sont indiqués au dossier d'aide à la consultation et dans la rubrique "Informations complémentaires".

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : L'avis d'appel public à la concurrence est ouvert à tout artiste ou groupement (collectif artistique associant à un ou des artistes des compétences autres de types designer, graphiste, etc.). En cas de groupement le mandataire devra obligatoirement être un artiste.

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Les candidats peuvent utiliser le formulaire DC1 (lettre de candidature) pour présenter leur candidature. Ce document est disponible gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Cf . Dossier d'aide à la consultation disponible sur la plateforme www.achatpublic.com

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Cf . Dossier d'aide à la consultation disponible sur la plateforme www.achatpublic.com

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Restreinte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 07/01/2019 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

S'agissant d'une procédure restreinte, aucun dossier de consultation des entreprises n'est à retirer en phase candidature.

Les pièces exigées en phase candidature sont indiquées au dossier d'aide à la consultation téléchargeable sur la plateforme.

Le montant consacré au 1% artistique est de 151 354 euro(s) toutes dépenses confondues, comprenant notamment l'indemnisation des candidats dont l'étude artistique ne sera pas retenue. Le montant de ces frais est estimé à 56 003 euro(s) TTC.

Hors paiements directement versés par le maître d'ouvrage, le montant alloué au projet artistique est donc de 95 351 euro(s) HT.

Les modalités de remises des plis, justificatifs et critères de sélection des candidatures, et de demande de renseignements complémentaires sont indiquées au cahier des charges. Etant précisé que : Seuls seront autorisés à présenter une offre les candidats ayant été retenus lors de la présente phase de sélection des candidatures. Une fois le lauréat désigné, une indemnité de 5000euro(s) TTC sera versée aux candidats dont l'étude artistique ne sera pas retenue. Cette indemnité pourra être diminuée ou supprimée en cas d'insuffisance manifeste du projet rendu. Pour le lauréat, l'indemnité constituera un acompte de rémunération prévue au titre de son marché.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en cas de remise papier les candidats veilleront impérativement à remettre leur dossier de candidature en copie format numérique, sur support CD ou clé USB.

Les éventuels objets en trois dimensions complétant le dossier numérique ne devront pas excéder les dimensions suivantes : 50cm*50cm*50cm

Les candidats sont informés que l'EPAURIF est fermé le 02 novembre 2018 et du 24 décembre 2018 au 1er janvier 2019 inclus.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F - 75181 Paris cedex 04, Tél : +33 0144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 0144594646, adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics à Paris, 29, rue Barbet-de-Jouy, F - 75007 Paris, Tél : +33 0144426343, Fax : +33 0144426337

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte attaqué.

-Le référé précontractuel peut être introduit contre la procédure initiée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article L551-1 du CJA, pendant toute la procédure de passation du contrat jusqu'à sa signature.

-Référé contractuel : après la signature, le contrat conclu pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions définies aux articles L551-13 à L551-23 du CJA dans un délai de 1 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution ou de six mois à compter de la signature du contrat en cas de défaut de publication de cet avis.

-Recours de pleine juridiction pour tout tiers justifiant d'un intérêt lésé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE, 4 avril 2014 - département du Tarn et Garonne).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 30 octobre 2018

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3308257**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris

JOUE Publication intégrale